## MAIRIE D'ESCOUSSANS

33760 ESCOUSSANS

### Canton de l'Entre Deux mers Arrondissement de Langon

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 07 octobre à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCOUSSANS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine BERTIN, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Catherine BERTIN, Laurence DOS SANTOS, Amélia LENOIR, Nathalie FAUGERE, Céline MILLET, Laurent SAÏBOU, Sébastien HAUTOT,

Absent excusé: Sabine GUTIERREZ

Absent: Fabrice PLOT, Jérôme TAINGUY

Secrétaire de Séance : Amélia LENOIR

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le quorum est atteint. La séance débute à 19h00.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- D2022-36 Choix de l'entreprise pour travaux de sécurisation sur le réseau d'eau pluviale
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# DÉLIBÉRATION 2022-36 – CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX DE SECURISATION SUR LE RESEAU D'EAU PLUVIALE

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est urgent, pour des raisons de sécurité, de procéder à divers travaux sur le réseau d'eau pluviale.

Ces travaux portent sur la consolidation et le scellement de grilles existantes fragilisées par le trafic des poids lourds à Naudonnet et Croix Blanche, et la pose de regards d'entrées de buse à Nicot, mis en évidence lors des travaux du renouvellement du réseau d'eau potable.

Le montant des devis proposés par les entreprises SOC et SOPEGA s'élève à :

Entreprise SOC

2 470.00 € HT, soit 2 964.00 € TTC

• Entreprise SOPEGA

1 735.04 € HT, soit 2 082.05 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- CHOISIT l'entreprise SOPEGA pour réaliser les travaux
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.
- PRÉVOIT les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours ;
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

Conseillers en exercice: 10 Présents: 07 Votants: 07
Pour: 07 Contre: 00 Abstention: 00

#### **Questions diverses:**

#### Nids de poule :

Monsieur HAUTOT signale que des trous sur la voie communale à Fonds de l'homme commencent à être importants.

Madame le Maire et madame FAUGERE confirment qu'un atelier de point à temps sera réalisé avec les élus.

#### Trafic de poids lourds et conséquences pour la voirie :

Les élus débattent du fort tonnage de véhicules de livraison qui empruntent les voies communales et des conséquences pour l'usure de la voirie.

#### Eclairage public ou changement d'ampoules:

Monsieur HAUTOT demande si l'extinction de l'éclairage public est prévu.

Madame le Maire confirme qu'une demande a été adressée au SDEEG, en attente de réponse.

Madame FAUGERE ajoute qu'une étude a été demandée pour le changement d'ampoule qui représenterait un coût important. Il est nécessaire d'étudier ce dossier.

Monsieur HAUTOT souhaiterait que soit supprimé l'éclairage public dans son hameau, ld GOSSE. Il ajoute qu'il avait été installé suite à une pétition des riverains.

Madame le Maire lui propose de se charger d'organiser une nouvelle pétition auprès des riverains. Madame LENOIR souligne qu'il faudra prendre en compte le coût d'une telle opération.

#### Fibre:

Monsieur HAUTOT demande des nouvelles du déploiement de la Fibre. Madame le Maire confirme qu'elle n'a pas connaissance d'élément nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Maire
Catherine BE

La secrétaire de séance

2